



LYCEE POLYVALENT RENE CASSIN
16 allée des bosquets
93340 Le Raincy
Tél. : 01 43 01 30 30 - Fax : 01 43 01 04 62
E-mail : Ce.0932222k@ac-creteil.fr

Académie de Créteil
Inspection
académique de
Seine-Saint Denis



Le Raincy, le mardi 11 avril 2023

Le Proviseur

Aux

**Parents des élèves scolarisés en 2de et 1^{ère}
BAC PRO, 2CAP**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en classe de 2 de CAP ou 2de et 1^{ère} BAC PRO au lycée René Cassin, cette note vous précise

- Les **calendriers** des différentes opérations de fin d'année.
- Les modalités de la restitution des **manuels scolaires et de réinscription au lycée.**

A. Suspension des cours

Le lycée étant centre d'examens pour le Baccalauréat, les cours seront suspendus après la classe **pour tous les élèves le vendredi 9 juin 2023 après les cours.**

Lundi 12 juin 2023 : journée de préparation des salles d'examens

Les professeurs donneront des plannings spécifiques pour le retour au lycée après la période de formation en milieu professionnel (stage) pour les classes concernées.

B. Demi-pension :

La demi-pension restera ouverte jusqu'au **mardi 20 juin 2023.**

C. Calendrier des conseils de classe du 2^{ème} semestre et du 3^{ème} trimestre : entre le 3 juin et le 15 juin

- 1BAC PRO : **le lundi 5 juin 2023**
- 2CAP et TCAP : **le mardi 6 juin 2023**
- 2BAC PRO : **le jeudi 15 juin 2023**

D. Livres et matériels scolaires

Les documents et ouvrages empruntés au CDI doivent être rendus en bon état. Toute perte, ou dégradation rendant impossible leur réutilisation fera l'objet d'une facture de reversement à l'établissement. Les élèves doivent rendre également le matériel prêté.

E. Réinscription

Si votre enfant poursuit sa scolarité au lycée, la réinscription n'est pas automatique

- Le dossier d'inscription sera remis selon le calendrier dessous.
- Le dossier devra être rapporté dûment complété à l'établissement en **respectant le calendrier indiqué ci-dessous** Si l'inscription s'effectue après les dates indiquées, le bénéfice de la place peut être perdu.
- Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Calendrier de la distribution des dossiers et de la réinscription pour les élèves de 2DE -1ere BAC PRO et 2CAP

Classe	Distribution des dossiers	Retour du dossier d'inscription
2TNE-A 2TNE-B	Jeudi 01/06/2023	Lundi 26 juin 2023- Mardi 27 juin 2023
2REMI	Jeudi 01/06/2023	Mercredi 7 juin 2023- Jeudi 8 juin 2023
2CAP	Mardi 30/05/2023	Jeudi 1 juin 2023 - Vendredi 2 juin 2023
1MELECA 1MELEC-B 1MELEC-C 1TRPM	Lundi 05/06/2023	Jeudi 15 juin 2023 - Vendredi 16 juin 2023

1ère année de CAP et 2DE BAC PRO - DOUBLEMENT ET REORIENTATION.

Certains élèves peuvent exceptionnellement être concernés par un doublement ou une réorientation. Soit parce qu'ils le sollicitent, soit sur proposition de l'équipe éducative notamment si les périodes de stages en entreprises n'ont pas été effectuées ou que la scolarité a été interrompue ou discontinuée pendant l'année scolaire. L'équipe éducative (professeur principal, Conseiller d'orientation psychologue et conseiller principal d'éducation) vous guidera dans cette démarche.

Les élèves de 2nde professionnelle ou 1ère année de CAP 2 ans qui souhaitent redoubler dans la même filière et spécialité ou redoubler dans une autre filière pour être réorientés doivent renseigner un dossier de candidature et leurs vœux sont saisis dans le cadre d'une procédure informatique.

Attention, les élèves demandant à doubler dans un établissement ou une spécialité différente (réorientation) ne seront pas prioritaires. Ils ne pourront obtenir satisfaction que s'il reste des places. La priorité est donnée aux élèves montants de 3ème. Dans ce cas, il est vivement conseillé de formuler au moins un vœu de doublement dans la formation d'origine.

Les dossiers vont être remis aux élèves concernés. Ceux-ci doivent être retournés au lycée **au plus tard le 10 mai 2023** pour la saisie des vœux qui se déroulera impérativement entre **le 10 mai et le 23 mai 2023**.

Je vous remercie de respecter les procédures et les calendriers pour le bon déroulement des opérations de fin d'année.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Le Proviseur

M. AIT ELHANNA

